



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 8 mars 2018
Convocation des conseillers :
le 8 mars 2018

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 16 mars 2018

Présents : Georges Mischo, Bourgmestre, Martin Kox, Andre Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Taina Bofferding, Mike Hansen, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés : Jean Tonnar, Daliah Scholl, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 13.2. Devis estimatif relatif à la rénovation énergétique des vestiaires au site Barbourg; décision

Considérant qu'il s'agit d'un devis estimatif d'un montant de 500.000 € concernant la rénovation énergétique et la mise en conformité de l'ancien vestiaire Barbourg;

Considérant que le crédit afférent devra être inscrit à l'article 4/627/221311/18029 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2018;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
à l'unanimité**

le devis estimatif de 500.000 € concernant la rénovation énergétique et la mise en conformité de l'ancien vestiaire Barbourg.

en séance

date qu'en tête